

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de l'ONATEL- S.A. sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira **le vendredi 15 avril 2011 à 10 heures à AZALAI HOTEL INDEPENDANCE, Ouagadougou - Burkina Faso**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des rapports et des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
2. Examen et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées ;
3. Affectation des résultats de l'exercice 2010 ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les documents afférents à cette Assemblée Générale ainsi que les formulaires de pouvoir seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social sis 705, avenue de la Nation – Ouagadougou (Bâtiment de la Direction générale, porte Est) durant les (15) jours qui précéderont la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Economique.

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site web de l'ONATEL S.A. (www.onatel.bf) ou appeler au 50 49 45 31.

Le Conseil d'Administration



ONATEL-SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital social de 34 000 000 000 de F CFA,
Siège Social : 705, Avenue de la Nation - 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 - RCCM : BF OUA 2008 3599 - BURKINA FASO

Leader des télécommunications au Burkina Faso

